



APPEL A CANDIDATURE POUR UN POSTE DE MEMBRE DU COMITE DIRECTEUR

Les élections du Comité Directeur de la Ligue Motocycliste Régionale du Languedoc Roussillon se tiendront le samedi 07 Juin 2008 à 14 heures circuit de Moto Cross à Saint Thibéry (34) lors de l'Assemblée Générale électorale.

Nombre de postes à pourvoir pour le Comité Directeur : 24 conformément au titre IV et à l'article 7 des statuts de la Ligue.

Dont :

-1 poste réservé à un médecin licencié.

Les candidats devront, conformément à l'article 7.1 des statuts de la Ligue, être :

- Majeurs ;
- Membres depuis plus de six mois d'un groupement sportif ou d'un Club affilié à la FFM ayant son siège dans le ressort territorial de la Ligue Motocycliste Régionale du Languedoc Roussillon ;
- Etre à jour de leur cotisation
- Jouir de leurs droits Civiques et Politiques ;
- Etre titulaire d'une licence FFM en cours de validité ;
- Présenter leurs candidatures soit directement soit par l'intermédiaire d'un groupement sportif ou d'un Club de tourisme affilié à la FFM ayant son siège dans la Ligue du Languedoc Roussillon, par Lettre Recommandée avec demande d'avis de Réception au moins quinze jours avant la date de l'élection soit le **23 Mai 2008**, le cachet de la poste faisant foi chez le Président :

Joël ASTIER - Les Regordes - 1116, chemin de Bellevue - 30140 MASSILLARGUES-ATTUECH

- Ne pas faire l'objet des interdictions prévues à l'article 7.1 des statuts.

Conformément à l'article 7.1 des statuts de la ligue, les membres du Comité Directeur sont élus par l'Assemblée Générale.

Les personnes souhaitant se présenter peuvent remplir la candidature jointe ou disponible sur le site <http://liguemoto.free.fr> ou motolr.com et la renvoyer sous les formes requise au président de la ligue

